



Le 19 octobre 2020

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI
Ministre de la Justice
Garde des Sceaux
13, Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Monsieur le Ministre,

La Loi de Programmation et de Réforme de la Justice du 23 mars 2019 a prévu un investissement conséquent pour la construction de 15 000 nouvelles places de prison destinées à répondre à l'objectif d'encellulement individuel mais aussi à diversifier le parc immobilier pénitentiaire pour favoriser l'individualisation des parcours de peine. Le plan pénitentiaire que vous avez présenté le 12 septembre dernier confirme ce programme immobilier ambitieux destiné à moderniser l'appareil judiciaire et à mettre un terme au phénomène de surpopulation carcérale.

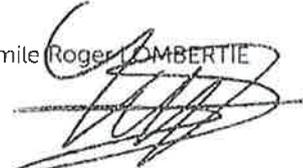
Ce discours fait pleinement écho à l'inadaptation de la maison d'arrêt de Limoges, Construite en 1853 et mise en service en 1856, elle présente aujourd'hui d'importants signes de vétusté mais aussi de sécurité. Bien que disposant d'un effectif de 58 places, son taux d'occupation dépasse fréquemment les 150 % ce qui rend les conditions de vie carcérales et de travail du personnel pénitentiaire particulièrement difficiles. Située en cœur de ville, elle engendre de plus de fortes nuisances pour les riverains et son accessibilité s'avère compliquée pour les fourgons cellulaires.

Nous vous informons que la Ville de Limoges et la Communauté Urbaine Limoges Métropole sont très favorables à l'accueil d'un nouvel établissement carcéral qui pourrait comprendre une maison d'arrêt intégrée au sein d'une centrale pénitentiaire.

Un tel projet permettrait d'une part de répondre au nécessaire remplacement de la maison d'arrêt actuelle, d'autre part d'inscrire notre territoire dans la mise en œuvre du plan pénitentiaire que vous soutenez. A cet effet, nous disposons de plusieurs opportunités foncières susceptibles d'accueillir une telle opération ; ces fonciers sont maîtrisés par la puissance publique, mobilisables rapidement et répondent parfaitement aux critères requis par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice dans ses choix de sites d'implantation.

Espérant vous avoir convaincu de la nécessité d'engager une telle réflexion, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la Ville de Limoges,
Le Maire,

Emile Roger LOMBERTIE


Pour la Communauté Urbaine
Limoges Métropole,
Le Président,

Guillaume GUERIN
